RÈGLEMENTS DU SITE DE GLISSE

PARC DE LA CÔTE

HEURES D'OUVERTURE

Lorsque l'affiche **«FERMÉ»** est installée sur la porte du bâtiment de service, prenez note qu'**il est interdit d'utiliser la glissade**.

Horaire normal d'ouverture et de surveillance* :

- Samedi et dimanche de 13 h à 16 h

Selon l'achalandage et la température, l'horaire peut varier.

La Ville se réserve le droit de fermer le bâtiment de service et la glissade en tout temps, et ce, sans préavis.

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

- Les enfants de 6 ans et moins doivent être obligatoirement accompagnés d'un adulte.
- Le port d'un casque protecteur (de hockey ou de ski) est recommandé, notamment pour les enfants en bas âge.
- Soyez avisé que la pratique de cette activité comporte des risques.
- Attendez que l'allée de glisse se libère avant de glisser.
- Glissez seul ou, si vous êtes en groupe, il est important de bien se tenir l'un à l'autre durant la totalité de la descente.
- Glissez de façon sécuritaire : agenouillez-vous ou assoyez-vous les pieds vers l'avant.
- Respectez l'environnement et les gens présents en tout temps.
- Une fois la descente terminée, libérez le bas de la piste rapidement.
- Il est recommandé d'utiliser le site seulement lors des heures de surveillance.
- Certains équipements peuvent être interdits pour des raisons de sécurité (branches d'arbre, tous autres objets dangereux dans les mains, etc.).
- En cas d'urgence, blessures ou autres, composez immédiatement le 911.
- L'adresse du site de glisse est le 25, rue St-Hubert, Thetford Mines (Parc de la Côte).
- Un téléphone et une trousse de premiers soins sont disponibles dans le bâtiment de service.
- En cas de dommage à la surface de la glissade, avisez le surveillant.
- La Ville de Thetford Mines se dégage de toutes responsabilités en ce qui a trait aux vols.
- Tout manquement à des règles de sécurité pourrait entrainer une exclusion individuelle ou collective du site de glisse.
- Le non-respect des règlements peut causer des blessures ou des incidents.

IL EST STRICTEMENT DÉFENDU

- De s'attrouper et de flâner en bordure de la glissade.
- De se tirailler et de se bousculer.
- De vapoter, de fumer, de consommer des drogues et de l'alcool sur le site de glisse et dans le bâtiment de service.
- D'apporter des contenants de verre sur le site.
- De glisser tête première.
- De glisser avec quelqu'un sur le dos ou dans les bras.
- De jeter des objets sur la glissade.
- D'apporter des animaux sur le site.